

15.12.2010 - 14:00 Uhr

## **L'USS proteste devant l'Ambassade de l'Union européenne Pas question de saper la protection des salaires !**

*Bern (ots) -*

À l'occasion d'une manifestation devant l'Ambassade de l'Union européenne (UE) à Berne, l'Union syndicale suisse (USS) et ses syndicats affiliés ont protesté aujourd'hui contre le risque de voir les autorités de l'UE essayer de supprimer certains éléments essentiels des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, c'est-à-dire de la protection des salaires. En effet, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont décidé hier, dans la perspective du Conseil des Ministres des 16 et 17 décembre, de prendre en point de mire l'obligation d'annoncer 8 jours à l'avance les détachements de travailleurs en Suisse, les contributions pour les frais d'exécution des CCT et le nouveau système de cautions.

Or, la Suisse a précisément négocié en 2009 avec les États de l'UE concernés et conclu un accord prévoyant des facilitations d'application à cet égard. Qu'aujourd'hui l'UE fasse à nouveau pression en développant les mêmes critiques concernant les mesures d'accompagnement re-vient à violer le principe de la bonne foi ; ce qui est doublement inacceptable.

Dans l'UE, des voix se font toujours plus entendre, qui demandent de la Suisse qu'elle reprenne la jurisprudence de la Cour européenne de justice en matière de libre circulation des personnes. La Suisse ne doit l'accepter en aucun cas, sinon la Cour européenne de justice, sur plainte d'entreprises de l'UE, ruinerait la protection des salaires en Suisse.

Comme l'USS en Suisse, les syndicats de la CES ont manifesté ou se sont mis en grève dans de nombreux pays. La CES a en effet décrété ce 15 décembre 2010 journée d'action européenne placée sous le slogan : « Non à l'austérité pour tous et aux bonus pour quelques-uns ! ». Les syndicats européens exigent une approche déterminée de la crise - avant tout via des investissements infrastructurels globaux et la conversion écologique, d'une part, et, de l'autre, le développement de nouvelles sources de financement, notamment au travers d'une taxe sur les transactions financières, une deuxième sur les bonus excessifs et une autre encore sur les bénéfices non réinvestis. Dans d'autres pays aussi, la politique toujours plus antisyndicale des autorités de l'UE a été durement critiquée.

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef de l'USS, et Ewald Ackermann (079 660 36 14), rédacteur de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

